

Collège National des Sages-femmes

1 Impasse du Moulin des Rosettes

94120 Fontenay sous Bois

Tel : 06 63 21 47 19

www.cnsf.asso.fr

contact@cnsf.asso.fr

**CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010
DU COLLEGE NATIONAL DES SAGES-FEMMES
Le lundi 1 février 2010 à 18 h**

(Coïncide avec les 8èmes journées du CNSF)

**Lieu : Palais des Arts et des Congrès-PACI- 25 avenue Victor Cresson 92130
Issy les Moulineaux – métro Mairie d'Issy, ligne 12/RER C-Arrêt Issy ville**

Ordre du Jour :

- o Rapport Moral
- o Rapport Financier
- o Questions diverses

**⇒ IMPORTANT : SI LE QUORUM N'EST PAS ATTEINT,
UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
(NE NECESSITANT PAS DE QUORUM)
AURA IMMEDIATEMENT LIEU .**

✂-----

**POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE OU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
CNSF 2010**

Je, soussigné(e).....

Membre du Collège National des Sages-Femmes

Donne pouvoir à :.....

Pour voter en mon nom et place lors de L'Assemblée Générale du CNSF et lors de
l'Assemblée Générale Extraordinaire du CNSF (s'il ya lieu) le lundi 2 février 2010

Fait à :.....

Le :.....

Mention manuscrite « bon pour pouvoir »

Signature

Il est essentiel de participer à l'assemblée générale ou d'envoyer votre pouvoir afin que
le Quorum soit atteint et ainsi de démontrer l'implication des membres dans la vie de
l'association.

Si le quorum n'est pas atteint une nouvelle assemblée sera immédiatement réunie (pas
de quorum).

Pour pouvoir voter **vous devez avoir votre cotisation 2009 et/ou 2010 à jour**

Le bulletin d'adhésion au CNSF se trouve sur le site www.cnsf.asso.fr